Communiqué de presse

19/12/2022

Le jumeau numérique : un dispositif innovant pour concevoir le futur quartier DMC

La création d'un nouveau quartier au cœur du site DMC à Mulhouse est en marche. Après avoir signé la convention France 2030 « Démonstrateurs de la ville durable » en octobre dernier avec la Banque des Territoires qui opère pour le compte de l'Etat, la Ville de Mulhouse a participé au salon des Maires, aux côtés d'EDF à la présentation de l'expérimentation d'un jumeau numérique, un dispositif innovant pour concevoir le futur quartier DMC.

DMC : trois lettres mondialement connues qui font partie de l'histoire de Mulhouse. L'entreprise textile du 18e siècle Dollfus-Mieg et Compagnie est toujours en activité sur un périmètre recentré. Les 13 hectares restants font l'objet d'un projet de développement ambitieux mené par la Ville de Mulhouse en partenariat étroit avec Mulhouse Alsace Agglomération - m2A : la création d'un nouveau quartier mulhousien autour de l'économie créative, destiné à rayonner au-delà du territoire de l'agglomération. Ce quartier du futur sera un nouvel espace de vie conciliant la transition énergétique, la sobriété foncière, la place de l'eau et de la biodiversité, la mobilité décarbonée, l'attractivité pour les entreprises et les citoyens.

Ce projet ambitieux de **reconquête d'un patrimoine industriel d'exception** a été désigné lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Démonstrateurs de la Ville Durable » de France 2030 : la Banque des Territoires, qui intervient pour le compte de l'État en étant opérateur pour France 2030, a donné le coup d'envoi début novembre en réunissant les 39 lauréats.

Première étape pour le projet mulhousien : **une phase d'incubation et d'études avec l'ensemble des partenaires** dont l'agence régionale Grand E-Nov+ et EDF. En effet, ce dernier met à la disposition de la Ville de Mulhouse ses compétences

sur le **jumeau numérique, un dispositif expérimental innovant d'orchestration de données.**

Le jumeau numérique DMC :

Le jumeau numérique d'EDF sera une plateforme numérique novatrice s'appuyant sur les toutes dernières technologies (Internet des objets, échanges et management des données…) pour modéliser les services, les synergies et les usages attendus, et concevoir la ville du futur. Un jumeau numérique est la représentation dynamique de toute entité réelle (par exemple : un objet tel qu'une voiture, une organisation comme un bâtiment, un système social tel qu'une entreprise) et le miroir de ses états et comportements tout au long de son cycle de vie. Il peut être utilisé pour superviser, analyser et simuler les états passés, présents et futurs de ses entités, et permet d'intervenir dessus en utilisant l'analyse de données et l'intelligence artificielle.

Inspirée de son expérience du jumeau numérique en tant qu'industriel, EDF va étudier le déploiement, à la demande de la Ville, d'un jumeau numérique à l'échelle du projet DMC pour permettre la mise en commun des données des acteurs du quartier (collectivités locales, acteurs privés, communautés citoyennes, monde académique, associations et militants…) en un outil unique. Véritable commun numérique, il met à disposition de toutes les parties prenantes ces données avec le bon niveau de sécurité, et permet la création et l'expérimentation de nouveaux services répondant aux enjeux de la ville durable (efficience énergétique, amélioration de la mobilité, modularité des bâtiments, Zéro Artificialisation Nette, optimisation et mutualisation des ressources, participation citoyenne, open data, autoproduction locale…). Il contribue ainsi à la concrétisation de la ville des intelligences et à repenser les usages (services numériques pensés par et au service des habitants). Il sera conçu comme un instrument support de concertation citoyenne.

Plus qu'un simple jumeau numérique, cet outil sera une **véritable plate-forme collaborative urbaine,** puisqu'elle est pensée à la fois comme un moyen permettant de **contribuer aux enjeux environnementaux et économiques d'un quartier durable** (sobriété et efficacité énergétique à l'échelle d'un bâtiment, du quartier, gestion des espaces verts, biodiversité, mobilité) mais surtout comme **un outil au service des Mulhousiens pour conforter le lien social et l'implication citoyenne** (mutualisation et échanges d'équipements, de services).

« Pour le Groupe EDF, l'innovation est au service des territoires. C'est une première en France pour le jumeau numérique appliqué à la reconquête du patrimoine industriel du quartier DMC de la ville de Mulhouse. C'est un formidable outil de création de nouveaux services pour un quartier résolument sobre et durable. » **Jean-Michel Deveza, directeur à l'Action Régionale Grand Est**.

L'ambition DMC

La reconquête de DMC vise à transformer un des sites industriels majeurs de l'agglomération mulhousienne, et jouxtant un quartier de renouvellement urbain, pour en faire un nouveau quartier de ville, ouvert, connecté à son environnement

Contact presse

Nina OUMEDJKANE
Tél. : 03 89 32 59 92
Port. : 06 29 68 13 46
nina.oumedjkane@mulhouse.fr

immédiat, et développant l'ensemble des fonctions urbaines : logement, emploi, consommation, culture, enseignement autour de l'économie créative.

« À passé exceptionnel, devenir exceptionnel. Aujourd'hui, l'ambition est de faire de DMC un modèle des futurs quartiers durables, capables d'intégrer toutes les transitions que nous connaissons : transition écologique et climatique, transition numérique et technologique, transition démocratique, urbaine et citoyenne » **Michèle Lutz, Maire de Mulhouse.**

Outre le dispositif de jumeau numérique avec EDF, le projet DMC inclut notamment des ambitions autour de :

- l'énergie (consommation des bâtiments et système énergétiques),
- la renaturation pour le renforcement de la végétalisation et de la biodiversité.
- la mobilité (étude de navette autonome avec l'UHA),
- la concertation (avec l'Agence de la participation citoyenne de Mulhouse),
- la programmation / modélisation économique à l'échelle du quartier autour des activités créatives et des arts visuels,

Repères : l'AMI « Démonstrateurs de la Ville Durable »

Les projets retenus par l'AMI se déroulent en 2 phases :

- une **1re phase d'incubation du projet de 36 mois maximum** pour développer les études et traduire la stratégie d'innovation en actions opérationnelles. Pour le démonstrateur de Mulhouse, cette phase est soutenue par l'Etat à hauteur de 500 000 euros, montant maximum possible pour un montant total des actions d'un peu plus d'un million.
- une seconde phase de réalisation du projet pouvant totaliser jusqu'à 10 millions d'euros.

Le tout se déroulant sur une période de 10 ans

Les projets retenus doivent :

- relever les 4 défis de la ville durable : sobriété, résilience, inclusion sociale et productivité ;
- être portés par une collectivité et un opérateur, soutenus par un écosystème d'acteurs ;
- viser la concrétisation d'un projet de transformation du territoire dans le cadre d'une opération d'aménagement à l'échelle d'un quartier ;
- incuber et mettre en œuvre des solutions innovantes dans une logique de réplicabilité sur d'autres sites.

En savoir + : https://vimeo.com/user9655365/review/776202506/674b7b4e0c

Sur le quartier DMC, les partenaires de la Ville sont : Mulhouse Alsace Agglomération et EDF.

Contact presse

Nina OUMEDJKANE
Tél. : 03 89 32 59 92
Port. : 06 29 68 13 46
nina.oumedjkane@mulhouse.fr

@Mulhouse_presse
mulhouse.fr/fr/espace-presse/

À propos de France 2030

- **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50% de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- **Sera mis en œuvre collectivement :** pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), la Banque publique d'investissement (Bpifrance) et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi

Contact Presse : presse.sgpi@pm.gouv.fr - 01 42 75 64 58

À propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.
Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.
www.banquedesterritoires.fr / @BanqueDesTerr

Contact Presse Banque des Territoires Grand Est : joelle.lagrange@caissedesdepots.fr

Contact presse

Nina OUMEDJKANE
Tél. : 03 89 32 59 92
Port. : 06 29 68 13 46
nina.oumedjkane@mulhouse.fr